

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4932 - Dimanche 17 novembre 2019 - Prix : 10 DA

Contrebande
Arrestation
de 42 individus
dans le Sud du pays

Page 24

Axes routiers coupés à la circulation

Plusieurs villes inaccessibles suite aux intempéries

Page 3

L'économie sans inflation (4 et fin)

Par Mohamed Habili

En Occident, le secteur de l'économie le plus menacé, pour l'heure tout au moins, c'est celui des banques, qui voit ses revenus se contracter de façon drastique, sous l'effet à la fois de la baisse des taux d'intérêt et de la révolution numérique toujours en cours. En témoignent en premier lieu les plans sociaux qui s'y multiplient, et qui ont fait dire de lui qu'il était la sidérurgie d'aujourd'hui, en référence évidemment au démantèlement de celle-ci dans la deuxième moitié du siècle précédent. Sa crise est telle qu'il y est question de taxer les dépôts, ce qui le cas échéant ferait rompre avec le sacro-saint principe de leur rémunération. Demain, il faut peut-être payer sa banque pour le service qu'elle vous rend de garder votre argent dans ses coffres. Cette perspective commence d'ailleurs à être prise au sérieux par de plus en plus de gens, qui prennent la précaution de ne plus confier aux banques toutes leurs économies. Le temps n'est peut-être pas loin où leur défiance à leur égard les conduirait à leur en retirer celles-ci dans leur totalité. Autre point à relever : la remise en cause de l'indépendance des banques centrales en l'absence de l'inflation. Dans ce nouveau contexte, en effet, ce sont les missions mêmes des banques centrales qui sont à redéfinir. La stabilité des prix suppose la persistance des tensions inflationnistes, lesquelles justement se sont dissipées. Depuis 2007/2008 les banques centrales ont cessé en réalité de s'attaquer à l'inflation, toutefois sans le dire, pour se consacrer à la lutte contre la déflation.

Suite en page 3

Présentant son programme sous le mot d'ordre «Je m'engage»

Mihoubi promet «un gouvernement d'élite nationale»



PH/E. Soraya/J. A.

Le candidat du Rassemblement National Démocratique (RND) à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a exposé hier les principales lignes de son programme de campagne, affichant une détermination à prendre en compte les préoccupations des citoyens et du hirak. Lire page 2

Sous le slogan "Construisons ensemble l'Algérie nouvelle"

Abdelkader Bengrina présente les grandes lignes de son programme électoral

Page 2

Théâtre national algérien

La pièce de théâtre «GPS», une critique de l'homme moderne

Page 13

Présentant son programme sous le mot d'ordre «Je m'engage»

Mihoubi promet «un gouvernement d'élite nationale»

■ Le candidat du Rassemblement National Démocratique (RND) à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a exposé hier les principales lignes de son programme de campagne, affichant une détermination à prendre en compte les préoccupations des citoyens et du hirak.

Par Louiza Ait Ramdane

Ayant pour devise «Je m'engage», Azzedine Mihoubi, a dévoilé les grands axes de son pro-

Présidentielle du 12 décembre
La plupart des candidats choisissent le sud du pays pour entamer leur campagne

LA PLUPART des candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont choisi d'entamer leur campagne électorale, qui débutera dimanche, à partir des wilayas du sud. Ainsi, le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, et l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, ont jeté leur dévolu sur la wilaya d'Adrar pour inaugurer leur campagne électorale à travers des meetings où ils comptent expliquer leurs programmes respectifs pour tenter de convaincre les électeurs de se rendre aux urnes en masse le jour du scrutin. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de campagne du candidat du RND, Mohamed Fadene, a précisé que la wilaya d'Adrar avait été choisie pour débiter la campagne, eu égard au «grand nombre de zaouïas qu'elle compte» et qu'il importerait de convaincre de l'importance du programme de leur candidat et des solutions qu'il propose à la crise que traverse le pays, mais aussi compte tenu du grand nombre d'adhérents du parti dans cette wilaya. Pour sa part, le chargé de l'information du Front Al-Moustakbel, Raouf Maamri, a fait savoir que c'est le bureau de wilaya d'Adrar qui a souhaité que le candidat du parti, Abdelaziz Belaid, entame sa campagne à partir de cette wilaya à travers un meeting. Le directeur de campagne du candidat Abdelmadjid Tebboune s'est, quant à lui, abstenu de toute déclaration. Le candidat du parti Talaïa El Houriyet, Ali Benflis, a, de son côté, décidé de commencer sa campagne à partir des wilayas de Tamanrasset et de Temcen par l'organisation de deux meetings, a déclaré à l'APS le directeur de campagne, Chakib Kouidri.

R. N.



Ph. E. Soraya J. A.

gramme présidentiel, affirmant que «le programme a été mis en place par des les meilleurs jeunes Algériens et l'élite spécialisée dans différents secteurs». Le programme de Mihoubi contient 15 engagements. Parmi ces engagements, il citera la modernisation des institutions de l'État, la révision de la loi sur les élections, l'instauration d'un conseil national des médias et d'un conseil supérieur pour les jeunes. Il est question également dans le programme de Mihoubi, de créer un gouvernement d'élite nationale. Il promet également une justice indépendante. Le candidat promet aussi la destitution du président du Conseil supérieur de la magistrature. Pour Mihoubi, le prochain Président «doit jouir de la légitimité que lui accorde le peuple, qui a saisi l'impératif d'aller vers des élections». Selon lui, le peuple algérien est conscient que la poursuite de la situation actuelle «mènera à un grand blocage à tous les niveaux. Les élections est une question décisive pour le peuple algérien. Tous les Algériens sont d'accord sur ce point, la différence se situe uniquement dans les dates», indiqua-t-il. Pour M. Mihoubi, les élections sont «une réponse favorable à la volonté populaire et à la demande du peuple pour la réactivation des articles 7 et 8 de la Constitution, et ce par leur consécration par la voie des urnes». Le candidat a la présidentielle a défendu sa candidature. «Ma candidature n'est pas du courage, mais une res-

ponsabilité envers mon pays. J'ai déposé ma candidature parce que je respecte l'intelligence et le bon sens de citoyens». Pour lutter contre la corruption, il affirme que pour atteindre cet objectif «il est nécessaire de séparer le pouvoir judiciaire de l'exécutif. Cela donnera une impulsion à une lutte plus large contre la corruption», argua-t-il, ajoutant que les juges doivent être indépendants. Alors que plusieurs indicateurs de l'économie algérienne ne sont guère reluisants, le candidat a déclaré: «Nous devons sortir de la situation économique actuelle». Mihoubi promet d'augmenter l'allocation pour les personnes aux besoins spécifiques. Il révèle aussi son intention d'aider les jeunes qui veulent investir dans le domaine

de l'agriculture à travers l'accord de micro crédit pour ces jeunes. Tout cela dans le but d'encourager le secteur de l'agriculture et d'absorber le chômage. Sur le volet social, Mihoubi propose dans son programme de réviser la politique des subventions et la remplacer par des subventions ciblées. Pour le Grand sud, il promet de créer une agence pour le développement des régions sud et de relancer le projet Desertec. Aussi, il s'agit de créer un conseil supérieur de l'énergie. Commentant la charte de déontologie signée hier avec l'autorité des élections, Azzedine Mihoubi déclare «Cette charte est un véritable contrat moral entre les candidats et le peuple».

L. A. R.

Sous le slogan «Construisons ensemble l'Algérie nouvelle»

Abdelkader Bengrina présente les grandes lignes de son programme électoral

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, a présenté vendredi à Alger, les grandes lignes de son programme électoral «basé sur des visions politiques, économiques, sociales et sécuritaires visant l'édification d'une Algérie nouvelle, qui répond aux revendications du Hirak populaire». Sous le slogan «Construisons ensemble l'Algérie nouvelle», M. Bengrina s'engage à œuvrer à «l'édification d'une Algérie nouvelle qui répond aux aspirations du peuple à la liberté, à la dignité et à la justice à travers une réforme politique qui éradique la corruption et le despotisme et jette les fondements d'un Etat fort et stable», ajoutant que le processus de réforme commence par le dialogue et le partenariat. Parmi les

axes fondamentaux de son programme électoral, le président du Mouvement El-Bina, a cité notamment, «l'amendement de la Constitution, la limitation des pouvoirs du Président, la réforme de la pratique politique, la préservation de la sécurité nationale, le renforcement des libertés individuelles et collectives» outre «l'appui à l'opposition pour lui permettre de jouer son rôle, ainsi qu'une justice indépendante, la sauvegarde de la souveraineté nationale, la réforme du régime de gouvernance et des institutions de l'Etat et la diversification du partenariat à travers une diplomatie forte». Au volet socio-économique, le candidat à la Présidentielle Abdelkader Bengrina insiste, dans son programme, sur «la réalisation d'un développement global à travers

l'instauration d'une économie libérale fondée sur la concurrence et hissant l'Algérie au rang des pays émergents et ce, à travers l'exploitation optimale des ressources tout en veillant à la préservation de l'avenir des générations futures conformément aux orientations et choix de la société». S'il est élu président de la République, M. Bengrina promet d'augmenter le salaire de base, de réduire l'impôt sur le revenu global (IRG), d'augmenter les allocations attribuées aux femmes au foyer et aux mères en congé de maternité par souci de «préservation de la cohésion de la société algérienne». Il s'engage également à «faire augmenter le taux de la croissance économique à 4% au moins, durant les cinq prochaines années et de baisser le taux de chômage».

Evoquant l'importance de la politique extérieure et sécuritaire, il s'engage à «Consolider la Sécurité nationale et sa doctrine de défense, consacrer le caractère populaire de l'Armée nationale populaire (ANP), raffermir son professionnalisme et promouvoir son rôle constitutionnel dans la préservation de l'indépendance nationale et la défense de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité nationale et territoriale». A cette occasion, Abdelkader Bengrina a affirmé que l'élection présidentielle «est le seul et unique moyen constitutionnel pour assurer la continuité de l'Etat», mettant en garde contre la dérogation à la Constitution «une menace pour la sécurité et la souveraineté de l'Algérie et hypothèque sa stabilité».

Salim N./APS

Elections présidentielles

Candidats et patrons de presse signent la Charte d'éthique électorale

■ A la veille du lancement officiel de la campagne électorale des présidentielles du 12 décembre, candidats à l'élection présidentielle et directeurs des établissements médiatiques ont signé, hier, la Charte d'éthique des pratiques électorales.

Par Lynda Naili

Pour les premiers, en l'occurrence Ali Benflis, Abdelmadjid Tebboune, Azzedine Mihoubi, Abdelkader Bengrina et Abdelaziz Belaid, c'est au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Palais des nations, Club des Pins, qu'ils se sont rendus dans la matinée pour parapher ce document inédit dans l'histoire électorale du pays. Ainsi, manifestement satisfaits de cette démarche, les cinq candidats au scrutin présidentiel du 12 décembre, qui à partir de demain auront trois semaines pour convaincre les électeurs de leurs programmes respectifs devant les porter au poste de la magistrature suprême du pays, ont tous applaudi cette Charte d'éthique en laquelle ils voient «une première pierre pour la construction d'une Algérie démocratique». A ce titre, Azzedine Mihoubi, SG par intérim du RND, indiquera que «cette charte est un véritable contrat moral entre les candidats et le peuple pour la présidence de la République et le peuple désireux de préserver sa légitimité et de la donner à celui en qui il voit l'aptitude». Pour lui, «l'Algérie assiste aujourd'hui à la naissance d'une culture d'intégrité et d'une concurrence honnête qui permettra une démocratie pérenne». Ali Benflis, président du parti Talaïet El Hourriyat, pour sa part, saluait ce fait de «nouveau et grandiose», estimera que «cette charte va contribuer à l'intégrité de ces élections». «Cette journée témoignera du travail historique effectué par l'Autorité nationale indépendante des élections en faveur de l'Etat et de la Nation», ajoutera-t-il avant de déclarer que son «souhait» et ses «efforts demeureront toujours au service de ce



PH. E. SORAYE/J. A.

cher pays». Quant à Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustaqbal, «cette Charte d'éthique est le dénominateur commun de tous les candidats pour laquelle le Front El Moustaqbal a appelé depuis sa création en 2012 en vue de moraliser la vie politique». Ceci avant de s'engager «à élever le niveau de ces élections présidentielles et de mener l'Algérie à bon port».

De son côté, Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina, soutenant que «les candidats à ces élections sont des partenaires en course pour le poste de président de la République, mais nous ne sommes pas des ennemis», affirmera qu'«à travers cette Charte d'éthique des pratiques électorales, l'Algérie est en train de construire sa démocratie». Et d'afficher, à ce propos, sa «satisfaction du travail de l'Autorité nationale indépendante des élections au niveau central», lequel travail, préconisera-t-il, «devrait être approfondi au niveau local». Enfin, pour le candidat libre, Abdelmadjid Tebboune, «cette charte contribuera à la construction d'une Algérie démocratique, intégrée et propre», d'où sa «fierté de participer à la pose de la première pierre pour l'édifice de la nouvel-

le Algérie». Au demeurant, selon les principes édictés par cette charte d'éthique, les candidats et les partis politiques participant aux élections devront s'engager notamment à «faire des déclarations publiques véridiques et doivent s'abstenir de tous propos diffamatoires, insultes, injures envers un autre candidat ou acteur du processus électoral et de mener l'Algérie à bon port». Par ailleurs, les directeurs des établissements médiatiques (médias nationaux audiovisuels, de la presse écrite et électronique) qui, eux, ont signé la Charte d'éthique des pratiques électorales au Centre international des conférences (CIC)-Alger, se sont engagés, pour leur part, entre autres, à informer les électeurs de leurs droits, des dates d'inscription de recours sur les listes électorales, sur les programmes des candidats aux élections et à assurer une couverture globale, équilibrée et objective durant toutes les phases de l'opération électorale, de manière impartiale et sans aucune discrimination entre les candidats. Pour rappel, destinée aux différents acteurs participant au processus électoral, la Charte d'éthique des pratiques électorales, élaborée par

l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), expose en effet les principes directeurs et les pratiques particulières qui forment le cadre du comportement moral attendu des acteurs concernés par ce processus électoral. Fondée sur le respect «profond et durable» du processus démocratique et sur «l'observation des lois et textes subsidiaires qui codifient les règles des élections et des campagnes électorales», elle stipule que le comportement moral relatif au processus électoral entend «le respect des principes démocratiques de base à travers le libre exercice des droits démocratiques sans intimidation, notamment le droit de se porter candidat, le droit de vote, le caractère secret du vote, la transparence du financement des campagnes électorales ainsi que l'indépendance et la neutralité de l'institution en charge des élections et des services qui en dépendent». Elle énonce également que «tous les acteurs participant au processus électoral doivent accepter la responsabilité d'agir de façon à maintenir et à renforcer la confiance du citoyen par rapport à l'intégrité et la transparence du processus électoral». Elle cite, par ailleurs, 10 principes généraux, dont la souscription de tous les acteurs participant au processus électoral aux principes d'élections «libres et équitables» et au respect des lois électorales. En outre, elle édicte que les membres de l'Anie, ses démembrés et services administratifs qui en relèvent s'engagent «à s'astreindre au respect du principe de neutralité, d'impartialité et de traitement équitable des candidats aux élections et s'interdire tout comportement ou action susceptible d'altérer ces principes».

L. N.

Axes routiers coupés à la circulation

Plusieurs villes inaccessibles suite aux intempéries

Depuis plusieurs jours, la circulation routière est coupée dans plusieurs wilayas du pays. Pour cause, les chutes de neige et de pluie sur ces wilayas ont engendré plusieurs dégâts dont le blocage de plusieurs axes routiers.

De fortes pluies parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle sur plusieurs wilayas du pays ont perturbé la circulation routière. Il est même impossible de circuler normalement dans certaines wilayas. Selon un point de situation établi hier par les services de la Protection civile, on indique que suite aux intempéries ayant affecté certaines régions ces dernières 48 heures, plusieurs axes routiers demeu-

rent coupés à la circulation automobile dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira et Jijel. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la route nationale (RN) 15 reste coupée à la circulation au niveau du col de Tirourda, commune d'Ain El Hammam, de même que la RN 30 au niveau du col de Tizi N'koulou commune Beni Yeni, et la RN 33 au niveau du col de Tizi N'koulou, commune d'Abbouraden vers Tikjda, indique cette source. Le trafic routier a été également perturbé dans la wilaya de Bouira où plusieurs tronçons routiers demeurent coupés, notamment la RN 15 au niveau du col de Tirourda, commune d'Aghbalou, la RN 30 au niveau du col de Tizi N'koulou, commune de Saharidj, la RN 33

au niveau du col d'Asoul, commune de Saharidj et la RN 33 au niveau du col de Tizi N'koulou, commune de Tikjda, suite au cumul de neige, ajoute la Protection civile. Dans la wilaya de Jijel, le chemin de wilaya 135B reliant les communes de Bouraoui et El Anser demeure coupé à la circulation, suite à l'effondrement partiel d'un pont à El Moulaki, dans la commune d'El Anser, conclut le communiqué. A Alger, suite aux fortes chutes de pluie de ces derniers jours, un affaissement de terrain a été enregistré dans la commune de Bologhine, sans faire de victimes. L'incident a cependant provoqué la destruction de cinq voitures, indique une source responsable à la

Direction générale de la Protection civile. «L'incident s'est déroulé au passage Omar Ghdís, en plein centre de Bologhine», selon le chargé de communication de la Protection civile, le colonel Farouk Achour. L'affaissement de terrain, intervenu suite aux fortes précipitations de ces 48 dernières heures à Alger, «a provoqué des dégâts matériels, dont la destruction de cinq voitures», a-t-il précisé. «On ne déplore pas de victimes», ajoute-t-on de même source. Un affaissement de terrain enregistré en 2012 près du front de mer dans la même commune avait provoqué, rappelle-t-on, le décès d'un quadragénaire à l'intérieur d'une habitation fragile. Enfin, d'autres wilayas connais-

LA QUESTION DU JOUR

L'économie sans inflation (4 et fin)

Suite de la page une

Dans ces conditions, à quoi peut bien servir leur indépendance ? Est-ce à provoquer l'inflation au lieu de chercher à l'enrayer ? Leur nouvelle mission prioritaire serait donc dès à présent le contraire de celle qu'elles assumaient auparavant, un bouleversement dont il n'est pas facile de prédire toutes les conséquences. L'ère des bas taux d'intérêt, ou ce qui revient au même l'économie sans inflation, divise les Européens entre ceux des pays qui s'en félicitent, la France au premier chef, et ceux qui sont déjà en train d'en pâtir, comme c'est le cas de l'Allemagne, aujourd'hui d'ailleurs au bord de la récession. Les Allemands récusent la politique monétaire actuelle de la BCE, au contraire de la France qui y trouve son compte. Les conditions sont donc d'ores et déjà réunies pour que l'Union européenne éclate, étant entendu que celle-ci est construite autour du noyau dur franco-allemand. Si à l'origine l'euro était l'autre nom du mark allemand, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les pays déficitaires sont en train de prendre le pas sur ceux qui ne le sont pas. Les mauvais élèves sur les bons. Autant dire le monde à l'envers. L'Union européenne survivra-t-elle à la crise ? Le doute est plus que jamais permis. En dernière analyse, si on en est là, c'est parce que le capital a vaincu le travail. Il n'y a plus d'inflation, parce qu'il n'y a plus de lutte de classes, ou si peu, le prolétariat ayant été vaincu politiquement d'abord, économiquement ensuite. Or le capital et le travail forment un couple insécable dans le cadre du capitalisme. Si l'on veut risquer une métaphore physique, on dira qu'ils forment un dipôle magnétique, non pas un dipôle électrique, dont les deux constituants peuvent être séparés. Le travail n'étant pas séparable du capital, la mort de l'un entraîne inéluctablement celle de l'autre. Le capitalisme traverse probablement la pire crise de son histoire pour avoir terrassé le prolétariat.

M. H.

sent aussi des perturbations dans la circulation suite aux intempéries, à l'image de Tlemcen, Aïn Témouchent, Mostaganem, Oran et Chlef, Boumerdes, Béjaïa, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk Ahras, où de fortes pluies parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle continuent d'engendrer des dégâts matériels.

Thinhenne Khouchi

Semaine du Mawlid (Sbou'e)

Timimoun : des centaines de visiteurs assistent aux festivités

■ La localité de Timimoun, située à quelque 220 km au nord d'Adrar, a connu vendredi l'affluence de centaines de visiteurs issus des différentes régions du pays, voire même de l'étranger pour assister aux festivités de la semaine du Mawlid En-nabaoui (fête populaire célébrant la naissance du Prophète).

Par Siham B.

Classé par l'Unesco comme une des somptuosités du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, ce rendez-vous annuel tire ses origines des us et coutumes de la population du Sud, et retrace le déplacement de plusieurs groupes de fidèles de ce rite, brandissant des pancartes mystiques frappantes, vers les communautés parentes ou alliées dans la région de Gourara, en passant par le mont Sbuâ au centre-ville de Timimoun avant de se rendre à la confrérie de Sidi El Hadj Belkacem, où la célébration atteint son apogée. Les différentes troupes folkloriques et associations du domai-



ne traditionnel prennent part, elles aussi, à cet événement à travers bien entendu des show de baroud, de hadhra mais

aussi de fantasia, une empreinte culturelle authentique à la région de Gourara. Souhaitant être au diapason de cette fiesta populaire, des instances se sont dit présentes à l'exemple de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Adrar qui a organisé une foire artisanale, en offrant aux professionnels des espaces d'exposition et de ventes de leurs produits manuels traditionnels. A l'occasion de la semaine du Mawlid, des cérémonies similaires sont organisées dans d'autres localités d'Adrar, tel que l'apparat connaissant les Ksour de la Zaouiet Kounta (au sud de la wilaya), ou encore de Barbaâ (au chef-lieu de la wilaya). S. B./APS

5+5 Défense

Le SG du MDN participe à Rome à la 11^e réunion des chefs d'état-major

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Abdelhamid Ghriess, a pris part, en sa qualité de représentant du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, à la 11^e réunion des chefs d'état-major des Armées des pays membres de ce forum, qui s'est tenue les 12 et 13 novembre 2019 à Rome (Italie). « Dans le cadre des activités de l'Initiative 5+5 Défense, inscrite au plan d'action pour l'an-

née 2019, et en qualité de représentant du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Abdelhamid Ghriess, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a pris part à la 11^e réunion des chefs d'état-major des Armées des pays membres de ce forum qui s'est tenu les 12 et 13 novembre 2019 à Rome en Italie », indique vendredi un communiqué du MDN.



Présidentielle du 12 décembre

Les candidats tenus de déclarer les sources de financement de leurs campagnes électorales

Les cinq candidats en lice pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain sont tenus de déclarer les sources de financement de leurs campagnes électorales, et ce conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, et ce en vue de garantir un processus électoral régulier et transparent. A ce titre, l'article 190 du régime électoral stipule que les campagnes électorales sont financées au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, de l'aide éventuelle de l'Etat, accordée équitablement et des revenus des candidats. L'article 191 de la même loi interdit à tout candidat à une élection à un mandat national ou local de recevoir, de

manière « directe » ou « indirecte », des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution quel qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. Les dépenses de campagne d'un candidat à l'élection du Président de la République ne peuvent excéder un plafond de cent millions de dinars (100 000 000 DA) pour le premier tour. Ce montant est porté à cent vingt millions de dinars (120 000 000 DA) en cas de deuxième tour, précise l'article 192. Au terme de l'article 193 de la même loi, « tous les candidats à l'élection présidentielle ont droit, dans la limite des frais réellement engagés, à un remboursement forfaitaire de

l'ordre de dix pour cent (10%) ». « Le candidat à l'élection du président de la République ou à la liste de candidats aux élections législatives, est tenu d'établir un compte de campagne retraçant, selon leur origine et selon leur nature, l'ensemble des recettes perçues et des dépenses effectuées. Ce compte, présenté par un expert comptable ou un commissaire aux comptes, est adressé au Conseil constitutionnel et à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) », souligne l'article 196. Le compte du président de la République élu, est publié au « Journal officiel » de la République algérienne démocratique et populaire, selon le même article qui précise que les comptes des candidats sont

déposés auprès du Conseil constitutionnel. En cas de rejet du compte de campagne électorale par le Conseil constitutionnel, il ne peut être procédé aux remboursements prévus aux articles 193 et 195 de la présente loi organique. A ce titre, le membre de l'ANIE, Karim Khelfane avait rappelé que l'une des principales missions de cette Autorité est de veiller à ce que le scrutin soit « démocratique, transparent et propre », indiquant, à ce sujet, que l'Autorité « s'engage à s'attarder sur la question de la provenance du financement de la campagne électorale ». Il avait assuré, en outre, que l'argent des candidats « sera filtré par un commissaire aux comptes » et que des « inves-

tigations » seraient menées par l'ANIE dans ce sens. Pour ce qui est des appréhensions sur le financement de la campagne électorale par de l'« argent sale », le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi avait affirmé que « cette échéance se déroulera dans de bonnes conditions, au regard des moyens et des procédures légales et administratives décidées dans le cadre de la démarche visant à protéger ce rendez-vous historique, grâce à la conjugaison des efforts de tous les citoyens », ajoutant que « l'ère de la corruption est révolue et la justice a prouvé qu'elle est à l'affût de tous les corrompus ».

Dalil Y.

Hydrocarbures

Publication des décrets présidentiels validant des avenants de contrats d'exploitation

Cinq décrets présidentiels portant approbation d'avenants de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures au profit de la compagnie nationale Sonatrach et de ses partenaires ont été publiés au « Journal officiel » n° 67. Le premier décret porte approbation de l'accord d'opérations relatif au contrat du 17 janvier 2010 pour la recherche

et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Hassi Bir Rekaïz » (blocs : 443 a, 424 a, 414 ext et 415 ext). Cet accord a été conclu à Alger, le 9 mai 2018, entre la société nationale « SONATRACH-S.P.A » et les sociétés « PTT Exploration and Production Public Company Limited » et « CNOOC Limited ». Le deuxième décret porte approbation de l'avenant n 4

au contrat du 26 septembre 2004 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Isarène » (blocs : 228 et 229 a). Cet avenant au contrat a été conclu à Alger, le 4 janvier 2019 entre la société nationale « SONATRACH-S.P.A » et les sociétés « Petroceltic Ain Tsila Limited » et « Enel Global Trading S.P.A ». Quant au troisième décret, il porte

approbation de l'avenant n 1 au contrat du 18 septembre 2006 pour l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Djebel Bissa ». Cet avenant au contrat a été conclu à Alger, le 15 janvier 2019 entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale « SONATRACH-S.P.A ». Le quatrième

décret porte approbation des avenants n 1 aux contrats du 20 mai 2015 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. Le cinquième décret porte approbation de l'avenant n° 8 au contrat du 25 mai 1992 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètre dénommé « Rhourde Yacoub » (bloc : 406 a). Hani Y.

Chérif Omari plaide pour la sécurité alimentaire

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a plaidé vendredi dans la wilaya déléguée d'El Menea, pour la sécurité alimentaire à travers des mesures visant à améliorer la productivité, le rendement et la qualité des produits agricoles.

Par Salem K.

« Les acteurs du secteur agricole doivent relever un grand défi qui consiste à assurer une sécurité alimentaire, tout en préservant nos ressources naturelles, notamment les semences locales adaptées aux conditions climatiques de leur milieu », a indiqué M. Omari lors de ses visites dans les périmètres céréaliers dans la région d'El Menea. L'utilisation de la semence sélectionnée constitue le prélude à l'amélioration de la productivité céréalière et la préservation de notre sécurité alimentaire, a souligné le ministre précisant que des mesures incitatives ont été prises par les pouvoirs publics en faveur de la promotion de l'utilisation des semences locales sélectionnées et traitées. Le ministre a indiqué que les agriculteurs algériens doivent impérativement accroître l'innovation agricole et l'utilisation de la technologie pour répondre à la demande croissante en denrées alimentaires, réduire l'importation et ainsi économiser la dev-



se. M. Omari a appelé les acteurs agricoles à trouver de nouvelles formules pour améliorer les rendements par l'adoption de nouvelles technologies et le savoir-faire notamment la numérisation pour stimuler la productivité agricole et donc créer la richesse et l'emploi. Cette approche permettra aux agriculteurs d'accroître les rendements, de gérer les intrants de façon plus efficiente, d'adopter de nouvelles cultures et de nouveaux systèmes de production, d'améliorer la qualité de leurs produits, de préserver les ressources naturelles. a-t-il précisé. L'agriculture algérienne dispose d'atouts énormes. Elle nécessite un effort d'adaptation et de mise à niveau pour son intégration dans l'environnement économique, a affirmé le ministre rappelant que l'apport de l'agriculture dans le PIB est de plus de 12% de valeur ajoutée.

Accompagné du ministre de la Formation professionnelle, Dada Moussa Belkhir et les autorités locales, le ministre de l'Agriculture s'est enquis des réalisations effectuées sur le terrain par les investisseurs et le taux de technicité du secteur agricole dans la région qui constitue un levier pour l'amélioration de la production agricole. Les deux ministres et les autorités locales ont entamé leur visite dans la localité de Hassi El Garaa à 270 km au sud de Ghardaïa, par la plantation d'arbres rustiques dans le cadre de la campagne de reboisement national visant à régénérer nos forêts brûlées, à créer des espaces verts, à renforcer et consolider le barrage vert sur la bande des hauts plateaux. Le ministre de l'Agriculture a annoncé à cet effet que depuis le lancement de cette campagne, près

d'un million d'arbres a été planté à travers le territoire national. Les deux ministres ont également visité le centre de formation professionnelle dans la commune de Hassi Garaa, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, a souligné que son secteur s'attelle à œuvrer pour la qualification de la main-d'œuvre et de la modernisation du secteur de la Formation professionnelle avant d'annoncer la création prochain des maisons d'entrepreneuriat multisectorielles et multifonctionnelles dans les différents instituts et centres de formation afin de préparer le jeunes à l'auto-emploi par la création de sa propre entreprise. Le ministre Dada Moussa Belkhir a également assuré que les centres de formation de la wilaya de Ghardaïa seront dotés prochainement de matériel pédagogique moderne

et la reconversion de l'annexe de formation de Seb Seb localité de la daïra de Metlili en un centre de formation professionnel. Poursuivant leur visite dans la wilaya déléguée d'El Menea, les deux ministres ont visité un point de vente de l'aliment pour bétail avant de donner le coup d'envoi de la réalisation de silos céréaliers d'une capacité de 300 000 qx à El Menea et un autre dans la localité de Hassi lefhal. Au terme de leur visite, les deux ministres ont donné le coup d'envoi de la campagne de récolte de la production de maïs fourrager ensilage pour la campagne de maïs-culture automnale dans la région d'El Menea où une production de plus de 753 000 qx est attendue sur une surface cumulée de 2 150 hectares vouées à cette culture du maïs ensilage « sous pivot » circonscrite dans les zones pourvues de ressources hydriques abondantes situées principalement à El Menea, Hassi lefhal, Seb Seb au sud de la wilaya de Ghardaïa. Parallèlement les deux ministres ont également donné le coup d'envoi de la campagne labour de la céréaliculture « sous pivot » dans la wilaya où plus de 7 417 hectares a été réservée à cette culture stratégique à travers la wilaya de Ghardaïa, au titre de la saison agricole 2019-2020. L'essor que connaît l'agriculture actuellement dans la région d'El Menea constitue une occasion idoine pour réaliser un saut qualitatif et fondamental dans la corrélation entre formation et emploi, a assuré le ministre de l'agriculture, soulignant au terme de sa visite la nécessité de prendre en considération l'agriculture en tant que gisement d'emplois et de tenir en compte des spécificités et des potentialités de chaque région.

S. K./APS

Marchés

A Wall Street, l'optimisme commercial emmène les indices à des records

Les principaux indices de Bourse de New York ont terminé à des niveaux inédits vendredi, emportés par un regain d'optimisme sur un accord commercial entre Washington et Pékin. Le Dow Jones Industrial Average, l'indice vedette de Wall Street, a gagné 0,80% pour terminer à 28 004,89 points. En hausse de 1,2% sur la semaine, il enregistre sa quatrième progression hebdomadaire consécutive. Le Nasdaq, à forte coloration technologique,

s'est apprécié de 0,73%, à 8 540,83 points, et l'indice élargi S&P 500 de 0,77% à <3 120,46 points. Le Nasdaq a gagné 0,8% sur la semaine, grimant pour la septième semaine de suite tandis que le S&P 500 a enregistré une progression hebdomadaire de 0,9%, affichant une hausse pour la sixième semaine consécutive. Après plusieurs séances sans élan, les indices sont repartis de l'avant vendredi après des commentaires encourageants du

conseiller économique de la Maison-Blanche, Larry Kudlow, qui a affirmé jeudi soir que les discussions en étaient aux dernières finitions. Il a laissé entendre vendredi qu'un accord commercial entre les deux premières puissances économiques mondiales pourrait être signé par des ministres alors que Donald Trump avait évoqué jusqu'ici une signature avec son homologue chinois. « Il y a pourtant beaucoup d'allers-retours sur le sujet et il y

a encore quelques jours, il semblait que le ton des négociations était plutôt négatif », a souligné Bill Lynch, de Hinsdale Associates. Mais en l'absence de nouvelles économiques significatives, ou de résultats d'entreprises importants, le marché a surtout réagi positivement au fait qu'on semble se rapprocher d'un accord commercial, a-t-il ajouté. Pour l'heure, les deux parties peinent encore à se mettre d'accord sur la levée des droits de douane

supplémentaires imposés par Washington sur des centaines de milliards de dollars d'importations en provenance de Chine. Pékin exige leur suppression comme condition à la signature d'un traité, la guerre tarifaire affectant de plus en plus durement l'économie du géant asiatique. Sur le marché obligataire, le taux à 10 ans sur la dette américaine remontait à 1,832% vers 21h15 GMT contre 1,819% la veille à la clôture. Dalil Y.

Inde/Acier

L'OMC rappelle à l'ordre Washington

Les Etats-Unis ont été épinglés vendredi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour n'avoir toujours pas mis l'ensemble des taxes d'importation de certains produits en acier indiens en conformité avec les règles de l'Organisation. Sur plainte de l'Inde en 2012, l'OMC avait rendu deux ans plus tard un verdict partagé,

demandant formellement aux Etats-Unis de « prendre les mesures nécessaires pour se mettre en conformité » avec les règles du commerce international. En 2016, les Etats-Unis ont indiqué avoir achevé la mise en œuvre des recommandations de l'OMC concernant ce différend. Estimant que ce n'était pas le cas, l'Inde a

demandé en 2018 à l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC de trancher le litige. Dans les conclusions de son rapport publié vendredi, le groupe d'experts de l'ORD donne en partie raison à l'Inde et demande aux Etats-Unis de rendre leurs mesures « conformes à leurs obligations ». La requête déposée par l'Inde en

2012 était intervenue après la décision américaine d'imposer des taxes de près de 300% sur les importations indiennes de tuyaux en acier. Les Etats-Unis avaient justifié les taxes par le fait que le secteur bénéficiait de subventions illégales de la part de Delhi. Ce différend faisait suite à une série de désaccords commerciaux entre

New Delhi et Washington au sein de l'OMC. Un mois avant la plainte indienne de 2012, les Etats-Unis avaient saisi l'OMC pour protester contre l'interdiction opposée par l'Inde à leurs exportations de volaille et d'œufs. L'Inde avait justifié cette interdiction, en vigueur depuis 2007, par la crainte de la grippe aviaire. R. E.

Tizi-Ouzou

Installation d'une commission de wilaya pour la prise en charge des personnes sans-abri

■ Une commission pour la prise en charge des personnes sans-abri en cette période hivernale a été installée mercredi dernier au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi de Mhanni Achour, responsable de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Par Djida B.

Présidée par le wali, Mahmoud Djamaa, elle regroupe différentes directions locales et organismes dont la DASS, la direction de la santé (DSP), la Protection civile, le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens et

les services de sécurité.

Un dispositif intersectoriel comprenant des sorties nocturnes, à raison de deux par semaine, pour le ramassage de ces personnes sans-abri qui seront abritées dans une structure aménagée, a été mis en place et sera renforcé par des procédures de rapprochement ou réintégration familiale selon les cas.

Ces personnes pourront, également, bénéficier d'aides dans le cadre des dispositifs de la DASS pour celles qui présentent un quelconque profil professionnel pour les aider à se réinsérer, a expliqué la même source.

Par ailleurs, a ajouté M. Mhanni, une somme de 2 millions de DA a été allouée pour le ministère de la Solidarité natio-



onale, de la Famille et de la Condition de la femme, pour les besoins de prise en charge sociale et médicale de cette opération qui concernera le chef lieu de la wilaya et la ville de Draa Ben Khedda.

D. B./APS

Bendiaf Moussa remporte l'épreuve reine de 18 km Trophée fédéral équestre course Méharis à Adrar

Le méhariste Bendiaf Moussa de Ouargla a remporté l'épreuve reine de 18 km du trophée fédéral équestre course Méharis, clôturé jeudi en fin de journée à Adrar. Le jeune Bendiaf a été couronné après avoir pris le meilleur sur Baba Bouhadjar de Tamanrasset et Benchiekh Zoubir de Ghardaïa. La quatrième et cinquième places sont revenues Daoui Mohamed de Mehaoui Mohamed de Tamanrasset. Dans l'épreuve de 10km, la victoire est revenue à Zeouadi Nouredine de Tamanrasset devant son coéquipier Mehaoui Mohamed et Toudji Cherif d'Adrar. La 4 et 5ème place sont revenues respectivement à Bekari Messaoud et Bendiaf Moussa de Ouargla. Dans les deux épreuves circuit fermés, la palme est revenue à Bouazza Abdelkader de Tamanrasset et Bellakhal Younes

de Ghardaïa qui ont dominés les courses «El-Darra» moyen et super. Quatre courses se sont déroulées sur des distances de 10 km et 18 km et deux circuits fermés sur le fameux circuit de la route de l'aéroport d'Adrar offrant un beau spectacle aux amateurs d'épreuves des courses dromadaires venus nombreux. Selon les organisateurs, les courses des dromadaires suscitent une véritable passion chez les férus dans le sud du pays. A l'issue de cette compétition, les meilleurs ont été sélectionnés pour représenter l'Algérie dans les prochaines échéances internationales. Cette compétition des dromadaires de trois jours, organisée par la ligue équestre de la wilaya d'Adrar sous l'égide de la Fédération équestre algérienne (FEA), en étroite collaboration avec la direction de la jeunesse

et des sports de la wilaya d'Adrar a réuni plus de 150 concurrents représentant les wilayas de Bechar, El Oued, Ouargla, Ghardaïa, Aïn Salah, Tamanrasset et Adrar. Le président de la ligue équestre de wilaya d'Adrar, M. Nouredine Argilos, s'est montré satisfait du niveau technique de cette compétition qui a tenu également à féliciter le travail des éléments de Gendarmerie nationale, protection civile et la santé qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sportive. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de trophées et cadeaux aux lauréats, en présence des membres de la FEA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Adrar.

Racim S.

Khenchela Distribution de 53 bus de transport scolaire à travers les communes de la wilaya

Une opération de distribution de cinquante-trois bus de transport scolaire de la marque Mercedes-Benz au profit de 21 communes de Khenchela a eu lieu mercredi en présence des autorités locales et du directeur général des moyens et des finances auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Yazid Zeghib.

La commune montagneuse de Bouhamama a bénéficié de 4 bus de transport scolaire, alors que les communes de Khenchela, El Hamma, Tamza, Ouled Rechache, El Ouldja, El Kheirane, Chechar et Aïn Touila ont bénéficié de trois bus chacune.

Les communes de Beghai, El Mahmal, Djellal, Lemsara, Chelia, Yabous, Taouzyant, Metoussa, E'sigha ont bénéficié chacune, de 2 bus de transport scolaire pour combler le déficit enregistré en la matière.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de

l'exécutif local, Kamel Nouicer a indiqué que la distribution de ce lot de bus scolaire s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves issus des régions rurales et enclavées pour permettre un meilleur rendement scolaire et lutter contre la déperdition scolaire. La distribution de ces bus scolaires au profit des différentes communes de la wilaya constitue un «acquis» pour les scolarisés des régions enclavées car permettant de mettre fin au calvaire au quotidien des longues distances à parcourir à pied pour rejoindre les bancs des classes, a estimé le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Bouali Touhami.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Bouhamama, Rachid Ounissi, mettant l'accent sur l'impact de cette opération devant permettre d'éliminer la contrainte du transport scolaire dont souffrait cette collectivité montagneuse, a

exhorté les responsables de tutelle à «lever le gel sur l'opération de recrutement de chauffeurs pour rendre ces bus opérationnels dans les meilleurs délais». La wilaya de Khenchela comptait 110 bus de transport scolaire (52 dépendant du

ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et 58 du ministère de la Solidarité Nationale) pour 7 158 élèves des trois paliers scolaires issus de 21 communes.

K. L.

Djelfa

Un décès par asphyxie au monoxyde de carbone

Une personne est décédée et une autre a été sauvée d'une mort certaine, vendredi à Djelfa, suite à une asphyxie au monoxyde de carbone, a-t-on appris des services de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale du chef-lieu de wilaya sont intervenus vendredi à 9h00 dans une habitation rurale dans la région «Markab Ben Haffaf» (10 km à l'ouest de la ville de Djelfa) pour secourir deux victimes de monoxyde de carbone produit par un feu de bois, a indiqué le chargé de l'information, le lieutenant Khader

Abderrahmane. La première victime (26 ans) était décédée à l'arrivée des secours qui ont pu cependant sauver un deuxième jeune (35 ans) qui a reçu les premiers soins sur place avant d'être transféré au service des

urgences de l'hôpital du chef lieu de la wilaya. La protection civile appelle les citoyens au respect des règles de sécurité lors de l'utilisation des moyens de chauffage en veillant à l'aération des lieux.

R. N.

CRAAG

Séisme de 2,9 degrés près de Blida

UN TREMBLEMENT de terre d'une magnitude de 2,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré vendredi à 23h25 (heure locale), annonce samedi le centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) de Bouzaréah. Le séisme a été localisé à trois kilomètres au nord-est de la localité de Hammam Melouane, à 30 km environ à l'est de la ville de Blida, dans la wilaya éponyme.

K. Y.

Tunisie/Ennahda

Habib Jemli chargé de former un gouvernement

■ Habib Jemli (Ennahda) est né le 28 mars 1959 à Kairouan. Diplômé du troisième cycle et spécialiste en développement agricole et gestion d'entreprise, il a occupé, en 2011, le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture.

Par Moncef Gh.

Le président Tunisien Kais Saïed a chargé vendredi Habib Jemli de former le nouveau gouvernement, alors que l'actuel Premier ministre, Youcef Chahed, a été chargé d'expédier les affaires courantes, indique un communiqué de la Présidence tunisienne.

Un peu plus tôt, la présidence tunisienne avait indiqué que le président du mouvement Ennahda, Rached Ghannouchi, en sa qualité de président du parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au sein de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), a communiqué au chef de l'Etat, qui l'a reçu ce vendredi au Palais de Carthage, le nom de la personnalité proposée au poste de Chef du gouvernement.

Habib Jemli, est né le 28 mars 1959 à Kairouan. Diplômé du troisième cycle et spécialiste en développement agricole et gestion d'entreprise, il a occupé, en 2011, le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture.

Habib Jemli a aussi exercé à la Direction des unités de recherche dans le domaine des grandes cultures et à la Direction de la qualité et du développement au ministère de l'Agriculture, avant de diriger une entreprise privée.

Par ailleurs, le président Tunisien a chargé Youcef Chahed d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau gouvernement et l'obtention de la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple.

Elu nouveau président de l'ARP, Ghannouchi souligne le souci de «réhabiliter l'institution législative»

Le nouveau président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Rached Ghannouchi, a souligné mercredi que «l'ARP est le centre du



pouvoir en Tunisie, son système étant essentiellement parlementaire» et qu'il concentrera ses efforts sur cette institution, car elle est «le centre de la législation et de la politique et tout ce qui a un rapport au système de l'Etat», rapporte l'agence tunisienne TAP.

Le leader d'Ennahda, élu auparavant par les députés à la présidence du Parlement avec 123 voix, a souligné dans une déclaration la presse le souci de «réhabiliter l'institution législative, qui incarne le pouvoir du peuple, la représentation directe par la démocratie, et rapproche du pouvoir les gens qui le détiennent de fait».

«Sans ce peuple qui croit en la démocratie et qui a élu les députés, nous n'aurions pas atteint notre but», a ajouté Ghannouchi, promettant de «servir ceux qui ont élu Ennahda et ceux qui ne l'ont pas fait, ainsi que tous ceux qui ont contribué au triomphe de la démocratie en Tunisie».

Il a reconnu qu'il n'aurait pas accédé à la présidence du Parlement «sans coopération avec les autres, y compris le parti Qalb Tounes», ajoutant que «Ennahda traitera toutes les par-

ties au sein du Parlement sans exclusion, d'autant plus qu'il ne peut adopter aucune législation sans consensus avec les autres composantes du paysage parlementaire».

Le dirigeant d'Ennahda a affirmé qu'«il n'y a pas de veto sur la question législative, d'autant plus que le Parlement comprend tous les partis», mettant l'accent sur le souci de veiller à «ne pas boycotter les partis élus par le peuple».

Il a fait remarquer à cet égard que le règlement intérieur de l'Assemblée des représentants du peuple «impose la participation et le consensus et empêche tout parti, peu importe sa force, de légiférer ou de prendre des décisions à sa guise».

Concernant les implications de la présidence de l'ARP sur les futures alliances gouvernementales, Ghannouchi a déclaré : «Nous n'avons pas encore abordé la question du gouvernement, une question laissée à un avenir proche».

«Nous allons réunir ce soir le bureau exécutif d'Ennahda pour examiner la question du gouvernement et choisir un candidat pour le poste de Chef du gouvernement».

Cette question sera tranchée vendredi au plus tard», a-t-il précisé. Il a indiqué qu'«Ennahda a traité cette question avec tous les partis, exceptés ceux qui ont opposé un refus», notant que son parti examinera «les équilibres possibles afin de produire un gouvernement à base élargie capable de faire progresser les échéances du pays, notamment les échéances économique et sociale».

Rached Ghannouchi a affirmé, à ce propos, que «le Chef du gouvernement sera issu d'Ennahda ou de ses amis», soulignant que «ce ne sera pas en dehors de ces cercles».

La Bourse de Tunis en baisse de 0,29 % sur la semaine

La Bourse de Tunis s'est contentée d'une faible variation (-0,29 % à 6990,03 points), au cours de la semaine du 11 au 15 novembre 2019, dans un contexte d'attentisme au vu des récentes nominations qui ont marqué la scène politique.

Les investisseurs seront maintenus dans l'attente des avancées des négociations pour la formation d'un nouveau gouver-

nement, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, «Tunisie Valeurs».

A moins de deux mois de la fin de l'année, les volumes restent modestes.

Uniquement 14,5 millions de dinars (MD) ont été échangés sur la place de Tunis au cours cette semaine. Notons la réalisation d'une transaction de bloc sur le titre Land'Or, portant sur un montant de 1,7 MD.

La meilleure performance de la semaine est revenue au titre UADH. La valeur a bondi de 17,8 % à 1,060 dinars, dans un volume de 409 000 dinars. Le titre réduit ses pertes depuis le début de l'année 2019 à 43 %. A fin septembre 2019, les ventes du concessionnaire ont accusé un net repli de 31 % pour se situer autour de 186MDt.

Deux morts et 5 blessés dans un accident de la route près de Jendouba

Deux personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, dans la nuit de jeudi au vendredi, à Oued Ghrif dans le gouvernorat de Jendouba.

L'accident a eu lieu sur la route nationale n° 17 reliant Fernana et Jendouba-nord, au niveau du centre de collecte de céréales, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger. Les blessés ont été évacués vers les hôpitaux régionaux de Jendouba et de Béja pour recevoir les soins nécessaires, a indiqué Fakhri Mahdaoui, délégué de Fernana.

L'un des blessés hospitalisés est dans un état critique, selon une source de la Protection civile.

Libye

Washington appelle Haftar à cesser son offensive sur Tripoli

Les Etats-Unis ont appelé le général à la retraite libyen, Khalifa Haftar, à mettre fin à son offensive pour s'emparer de Tripoli.

Cette déclaration fait suite à la visite, jeudi à Washington, d'une délégation du Gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale (GNA).

«Les Etats-Unis appellent le général à la retraite Haftar à cesser son offensive sur Tripoli», selon un communiqué conjoint publié après la rencontre de cette délégation avec des responsables du département

d'Etat américain. «Cela facilitera une coopération accrue entre les Etats-Unis et la Libye pour empêcher des ingérences étrangères indues, renforcer l'autorité de l'Etat légitime et répondre aux problèmes à l'origine du conflit», ajoute ce texte.

Dès le 7 avril, quelques jours après le lancement de cette offensive, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo avait demandé son «arrêt immédiat». Mais par la suite, le président américain Donald Trump s'était entretenu avec M. Haftar pour évoquer

leur «vision commune» pour la Libye, selon le compte rendu de la Maison-Blanche, qui avait été interprété comme une marque de soutien.

Par la suite, la diplomatie américaine avait appelé à un cessez-le-feu.

Dans le communiqué conjoint, Washington souligne aussi son «soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Libye face aux tentatives de la Russie d'exploiter le conflit malgré la volonté du peuple libyen».

R. M.

M. Gh./APS



Proche-Orient

Israël frappe le Hamas, à l'écart des affrontements de la semaine

■ L'armée israélienne a bombardé hier dans la bande de Ghaza des positions du Hamas, mouvement islamiste palestinien resté à l'écart cette semaine d'affrontements avec Israël, témoignant de la fragilité d'un cessez-le-feu en vigueur.

Par Rosa C.

Peu après 05h00 (03h00 GMT) hier l'armée israélienne a annoncé des frappes sur la bande de Ghaza, après avoir intercepté selon elle deux roquettes grâce à son bouclier antimissile «Iron Dome». Mais, changement important depuis le début de la semaine, Israël a dit avoir visé des «cibles du Hamas» et non du Jihad islamique, mouvement islamiste jugé plus radical mais moins puissant que le premier. Des journalistes de l'AFP à Ghaza ont pu constater les frappes israéliennes et fait état de ripostes depuis l'enclave. Selon des sources sécuritaires palestiniennes, les frappes israéliennes visaient deux sites du Hamas dans le nord de cette enclave trois fois grande comme Paris et où vivent deux millions de Palestiniens sous blocus israélien. Mardi dernier, l'armée israélienne avait mené une opé-

ration ciblée à Ghaza contre un commandant du Jihad islamique, qui avait répliqué avec un tir de barrage de roquettes sur Israël. En réponse à ces roquettes, l'armée israélienne avait multiplié les frappes visant, selon elle, des éléments du Jihad islamique sur Ghaza mais en évitant de cibler le Hamas, mouvement qui contrôle l'enclave et dispose depuis des mois d'un accord de trêve avec Israël. «Au cours de l'opération, nous avons établi une distinction entre le Hamas et le Jihad islamique», avait ainsi déclaré le porte-parole de l'armée israélienne Jonathan Conricus. «Nous avons voulu garder le Hamas hors des combats», avait-il résumé. De son côté, le Hamas avait décidé de ne pas prêter main forte au Jihad islamique, le mouvement ne souhaitant vraisemblablement pas compromettre une trêve avec Israël - négociée sous l'égide de l'ONU, de l'Égypte et du Qatar - prévoyant des millions de dollars

en aide mensuelle. Après deux jours d'affrontements, qui ont fait 34 morts dans la bande de Ghaza et aucun en Israël, cible de 450 roquettes, le Jihad islamique et l'État israélien avaient approuvé un cessez-le-feu entré en vigueur jeudi matin. Mais ce cessez-le-feu reste depuis précaire, l'aviation ayant bombardé déjà vendredi Ghaza après des tirs de roquettes depuis ce territoire palestinien intervenus après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Peu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, jeudi matin, les forces israéliennes avaient tué huit membres d'une même famille à Deir al-Balah, dans le sud de la bande de Ghaza. La frappe avait tué Rasmî Abou Malhous, présenté par les forces israéliennes comme un «commandant» du Jihad islamique mais par ce mouvement comme un simple «membre affilié», ainsi que ses deux épouses et cinq enfants. Mais vendredi, Israël a reconnu que cette frappe sur la famille Abou Malhous avait fait des victimes civiles «inattendues». Selon les informations dont l'armée disposait lors de la frappe, il n'était pas prévu que celle-ci fasse des victimes civiles, a indiqué vendredi l'armée dans une déclaration transmise à



PH. > D. R.

l'AFP à propos de la frappe de Deir al-Balah. «Les forces armées israéliennes enquêtent sur le tort causé à des civils lors de la frappe», a ajouté l'armée qui avait accusé cette semaine les combattants du Jihad islamique d'utiliser des «boucliers humains» pour se prémunir des frappes. Des survivants de cette frappe, dont des enfants devenus orphelins, avaient été transportés dans un hôpital local. «Ils sont innocents et ils n'auront que des souvenirs douloureux. Il leur

faudra du temps pour récupérer», a dit jeudi à l'AFP Eid Abou Malhous, un membre de la famille élargie qui tentait de reconforter des survivants. La séquence de mardi à jeudi est la plus meurtrière à Ghaza depuis des heures entre soldats israéliens et Palestiniens ayant fait environ une soixantaine de morts le 14 mai 2018, jour de l'inauguration à Jérusalem de l'ambassade des États-Unis.

R. C.



Commentaire

Mobilisation

Par Fouzia Mahmoudi

Àu début de la crise des «gilets jaunes», il y a de cela une année jour pour jour, l'ensemble du gouvernement d'Emmanuel Macron s'exprimait d'une seule voix pour condamner le mouvement de contestation populaire en arguant que si les revendications mises en avant étaient légitimes les méthodes employées pour faire pression sur le régime étaient très mauvaises. Aujourd'hui, à l'occasion du premier anniversaire du mouvement, beaucoup de déclarations sont faites par des ministres pour tenter de contenir une possible recrudescence de la vague de protestation. Bruno Le Maire, le ministre français de l'Économie, a souligné l'importance du mouvement social et la volonté du gouvernement d'y répondre de la meilleure des façons possibles. «Les Gilets jaunes nous ont ouvert les yeux à tous sur la réalité de millions de personnes qui travaillent et qui n'ont ni considération ni dignité par leur travail», a déclaré l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy. Un an après ce mouvement social inattendu qui a secoué le pays, il a assuré que le gouvernement avait la «volonté radicale de répondre à ce cri de souffrance qui a été poussé par des millions de personnes en France». Devant un public de cadres, d'entrepreneurs, d'étudiants et en présence du maire de Lyon, Gérard Collomb, le ministre a estimé que tout le monde devait «pouvoir partir en vacances, aller au restaurant». «Pour nombre de nos compatriotes, ce n'est pas le cas», a-t-il regretté, dans un discours plaçant pour un capitalisme plus inclusif et plus durable. Mais «comme il n'est pas possible de prendre le curseur du smic et de le monter, parce que si vous faites ça vous mettez tout le monde au chômage, il faut trouver d'autres solutions plus imaginatives», a expliqué le ministre de l'Économie. Il a rappelé les mesures prises par le gouvernement en réponse au mouvement des «gilets jaunes» : heures supplémentaires défiscalisées, prime d'activité de 100 euros pour un salaire au niveau du smic, baisse de l'impôt sur le revenu concentré sur les ménages les plus modestes, ainsi que la facilitation de l'intéressement des salariés. Des mesures qui n'avaient pas convaincu les contestataires et qui poussent une partie d'entre eux à continuer à se mobiliser. À l'occasion des un an du mouvement, beaucoup de «gilets jaunes» espèrent un regain d'intérêt pour retrouver la force du nombre qui avait fait leur succès l'année dernière. Reste à savoir si les témoignages de respects d'officiels du gouvernement suffiront à persuader les Français en jaune à rester chez eux ou si le manque de réactivité du gouvernement et l'oubli de leurs mauvaises conditions de vie les pousseront à réendosser leurs gilets et à se réappropriés les autoroutes, ronds-points et rues des grandes villes françaises durant les week-ends.

F. M.

Liban

Colère après des fuites sur le nom d'un nouveau Premier ministre

Les manifestants au Liban ont accueilli vendredi avec consternation et colère des informations sur une possible désignation d'un nouveau Premier ministre issu de la classe politique dirigeante dont ils réclament le départ depuis un mois. Selon de hauts responsables et la presse locale, les principales forces politiques sont convenues de désigner l'ex-ministre des Finances et riche homme d'affaires, Mohammed Safadi, 75 ans, pour remplacer Saad Hariri qui a démissionné le 29 octobre sous la pression de la rue. Aucune annonce officielle n'a été faite par le président Michel Aoun, qui doit procéder, selon la Constitution, à des consultations parlementaires à l'issue desquelles il nomme le Premier ministre. M. Aoun avait indiqué en début de semaine être favorable à un gouvernement «techno-politique» incluant des représentants des partis au pouvoir, honnis par la rue, et des technocrates, alors que les manifestants réclament un cabinet formé exclusivement de technocrates totalement indépendants des partis au pouvoir. M. Safadi est le principal actionnaire d'une société impliquée dans divers projets dont la gestion d'un complexe de luxe en bord de mer qui empêche sur des biens publics. En début de soirée, des manifes-

tants se sont rassemblés devant le domicile de M. Safadi à Beyrouth pour protester contre son éventuelle nomination, le qualifiant de corrompu. «Nous sommes ici pour exprimer le refus catégorique des révolutionnaires de voir Mohamad Safadi désigné à tête du prochain gouvernement», a affirmé à l'AFP Ali Nouredine, un manifestant. «Mohamad Safadi est un corrompu», a-t-il ajouté. A Tripoli, la capitale du Nord dont M. Safadi est originaire et épicerie de la contestation, les manifestants n'ont pas tardé à réagir après les fuites sur sa possible nomination. Ils se sont rassemblés devant l'une de ses propriétés, décriant ce qu'ils ont qualifié de provocation. «Choisir Mohammed Safadi (...) prouve que les hommes politiques au pouvoir sont dans un profond coma, ils vivent sur une autre planète», a déploré Jamal Badawi, un manifestant de 60 ans. Pour Samer Anous, un professeur d'université, M. Safadi incarne la classe politique dont le mouvement de protestation veut se débarrasser. «Il fait partie intégrante de la structure de ce leadership et ne répond pas aux aspirations du soulèvement». A Saïda, dans le Sud, les manifestants ont bloqué des routes après avoir campé la nuit sur une place centrale. Dans un

communiqué, l'armée a indiqué avoir arrêté vendredi 20 personnes après que des militaires ont été pris pour cible lors de tentatives d'ouverture de routes bloquées par les protestataires, sans autres précisions. Neuf manifestants ont été relâchés tandis que sept sont toujours détenus et quatre ont été transférés à la police militaire, selon l'armée. Mardi, un manifestant a été tué par un militaire au sud de Beyrouth en raison du blocage d'une route. Le Liban est secoué depuis le 17 octobre par une contestation sans précédent contre l'ensemble d'une classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence dans un contexte de crise économique aiguë. Vendredi, des dizaines d'hôpitaux du pays ont observé une grève, dénonçant des pénuries de certains équipements et produits élémentaires, dues aux retards dans le paiement de leurs arriérés par l'État et à une pénurie de dollars sur le marché. Les banques étaient, elles, fermées après avoir déjà chômé durant les deux premières semaines du mouvement. En un mois de contestation, celles-ci ont ouvert seulement une semaine en renforçant les mesures de contrôle sur les retraits, entraînant parfois des heurts avec les clients.

Théâtre national algérien

La pièce de théâtre «GPS», une critique de l'homme moderne



■ *Evoluant à travers des tableaux quasi distincts, la pièce a été pensée par le metteur en scène comme un spectacle humoristique en se basant sur les capacités des acteurs en termes de mouvements du corps.*

Par Adéla S.

Le Théâtre national algérien a abrité jeudi soir la première de la pièce «GPS», de Mohamed Charchal, qui a misé sur un mélange entre les techniques cinématographiques, le théâtre, le mime et le mouvement pour faire passer des messages critiquant l'égarement de l'homme moderne entre

ses idées et principes et son rapport au temps.

Cette frénésie d'être constamment pressé d'atteindre un but est illustrée par des personnages en quête d'une destination, symbolisée par un train qui passe et repasse, sans qu'ils ne se décident à le prendre, trop occupés les uns des autres et, au final, sans faire attention au temps.

Evoluant à travers des tableaux quasi distincts, la pièce a été pensée par le metteur en scène comme un spectacle humoristique en se basant sur les capacités des acteurs en termes de mouvements du corps.

La pièce est interprétée par des talents qui ont émergé dans le 4^e art ces dernières années, notamment Mohamed Houas, Adila Soualem, Sabrine Boukraa, Sara Gharbi, Abdenour Yessad, Mourad Madjram, Mahmoud Bouhroum et Yacine Brahim.

La musique est composée par Adel Lamamra, la scénographie est signée Abdelmalek Yahia et l'éclairage Chawki El Messafi.

A. S./APS

16^e édition du Festival international Dimajazz

Oud et sonorités électro au menu de la 4^e soirée

Le duo Oud a transporté le public, vendredi soir lors de la 4^e soirée du 16^e Festival Dimajazz de Constantine, dans un voyage musical hallucinant, alliant majestueusement le subtil mélange de la vibration classique du oud, l'improvisation du jazz et du rythme électro.

Composé du luthiste algérien Mehdi Haddab, membre du célèbre groupe Speed Caravan et du Tunisien Jean-Pierre Smadja, connu pour ses nombreux albums sous le nom de Smadj, Duoud armés de leurs ouds électriques ont dès les premiers instants de leur spectacle enflammé l'auditoire à coup de rifs et de distorsions dans un style musical dont eux seuls ont le secret.

Le duo qui s'est révélé aux yeux du monde en 2006 avec leur premier album

«Wild Serenade», qui leur a valu le prix du meilleur nouvel arrivant aux BBC Music Awards, a interprété les tubes «Midnight for dancing with friends in your living room», «Johnny Guitar», «Zanzibar», «Get sexy get mad», créant une communion dansante avec un public en totale extase.

Après plus d'une heure du show, Mehdi Haddab et Smadj ont quitté la scène sous les applaudissements d'un public qui s'est délecté d'un univers musical combinant multiples influences techno, jazz, rock, groove.

En première partie de soirée, le groupe algérien AVC (Astral vibes conspiracy) avait déjà annoncé la couleur pour ce qui allait être une soirée de pur bonheur musical, une soirée faite de découvertes et de fusions en tous genres. La formation, composée

d'Oussama Becissa (oud), Ramy Maalouf (flûte), Mohamma Amadia (guembri) et Hassan Khoullef (batterie), a scotché le public avec les morceaux «Traveling», le bien-nommé «Transcendance» ou encore le très aérien «Cosmic soul».

Mêlant les sonorités orientales et occidentales dans une osmose qui frise la perfection, les musiciens originaires d'Oran ont eu droit à une standing ovation, eux qui, faut-il le souligner, n'étaient jamais montés sur scène auparavant. La seizième édition du Festival international du jazz, Dimajazz, s'est clôturée hier sur le Wonder Collective-Tribute to Stevie Wonder (WOCO), qui rendra hommage à l'œuvre de la légende de la Soul : Stevie Wonder.

Ghani F.

10^e Festival international du cinéma d'Alger

Le documentaire «André Ravéreau et l'Algérie» projeté en avant-première

«André Ravéreau et l'Algérie : Et le site créa la ville», un documentaire consacré à l'architecte français, spécialiste de l'architecture populaire algérienne, a été projeté vendredi soir à Alger en présence de son réalisateur, Jean Asselmeyer.

Présenté en avant-première dans le cadre du programme hors compétition du 10^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé, le documentaire brosse un portrait d'André Ravéreau, cet architecte innovateur séduit par l'architecture mozabite lors de son premier voyage dans cette contrée de Ghardaïa.

D'une durée de 65 minutes, le film revient sur le parcours de l'ancien architecte en chef des monuments historiques en Algérie à l'époque coloniale, qui a consacré un ouvrage à l'architecture des Mozabites et créé le premier atelier de formation de jeunes architectes algériens.

Appuyé de témoignages de sa fille Maya, elle-même architecte, et d'autres architectes algé-

riens, le documentaire donne à voir les lieux de créations de Ravéreau, notamment dans la Vallée du M'zab où il a vécu.

Encore vivant au tournage de ce documentaire, débuté en 2012, l'architecte qui décèdera cinq ans plus tard à l'âge de 98 ans, était séduit par l'architecture modeste et sobre de cette contrée ibadite connue pour ses ksours historiques, où il avait formé de jeunes architectes dans son «Atelier du désert».

Le documentaire montre également des constructions dans lesquelles André Ravéreau a repris l'architecture populaire par l'utilisation de matériaux locaux, adaptés au climat de la région et à l'esprit traditionnel.

Ravéreau place l'humain au centre de sa réflexion et conception architecturale qui repose sur le «relief géographique» ou le site, selon les témoignages d'architectes algériens comme Halim Faïdi, Sarah Yahia et Yasmine Terki.

La seconde partie de ce documentaire s'intéresse à l'ap-

port d'André Ravéreau dans la préservation de La Casbah d'Alger en décrivant les principes de la construction de cette entité séculaire, classée patrimoine mondial de l'Unesco.

Le documentaire s'interroge, d'autre part, sur le «manque d'intérêt» pour la transmission du savoir-faire architectural traditionnel, basé sur des méthodes de constructions approuvées, de nos jours, par d'éminents architectes.

Ouvert le 7 novembre dernier, le 10^e Fica a mis en compétition 24 films entre documentaires et fictions.

Projection d'un documentaire en hommage au maître du diwane Mohammed Bahaz
«Mohammed Bahaz, maâlem gnawi», un documentaire dédié au grand maître de la musique diwane, a été projeté vendredi soir à Alger en présence de son réalisateur, Dominique Lavigne.

Présenté dans le cadre du programme hors compétition du 10^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film

engage, le documentaire retrace le long parcours de Mohammed Bahaz, une légende vivante et un des grands pionniers du du gnawi, ces chants, danses et musique accompagnant des cérémonies familiales et religieuses.

Sorti en 2019, ce documentaire de 46 minutes, dépeint ce musicien du gnawi qui a baigné dès sa tendre enfance dans l'univers diwane. Issu d'une famille de mélomanes de Blida, Bahaz raconte, tout au long de ce documentaire, ses expériences singulières et moments forts d'un parcours riche en souvenirs.

Accompagné par son complice et ami, le plasticien Denis Martinez, qui l'interroge tout au long d'un voyage à travers les douieret et les ruelles de l'ancienne ville des Roses, Bahaz - atteint d'un handicap oculaire causé par une maladie -, partage une carrière d'un demi-siècle, dédiée à cet art populaire, sous-estimé par la population locale, regrette-t-il. Excellent joueur de kerkabou et du gambri, instru-

ments phares de cette musique très répandue dans le Sahara algérien (Adrar, Bêchar et Ghardaïa) et dans certains pays voisins comme le Mali et le Maroc, le maâlem se rappelle encore de ses premières performances de rue et cérémonies diwane qui drainaient des foules. Appuyé d'archives anciennes retraçant en images des cérémonies et spectacles diwane, le documentaire donne à voir le Maalem sur scène, exécutant des rituels de cette musique spirituelle à travers des danses, jeu de kerkabou et de gambri et des chants répétés en chœur.

La réalisatrice a recueilli également des témoignages auprès des proches dont sa fille, Djamilia, qui fait partie avec ses trois autres frères, de sa troupe nommée El Hilal.

Né en 1942, Mohammed Bahaz demeure un des anciens praticiens du diwane algérien, art dans lequel excelle ce septuagénaire malgré des soucis de santé.

Racim C.



Championnats Arabes 2019 de cyclisme
Les sélections en regroupement à Biskra

LES SÉLECTIONS algériennes de cyclisme (messieurs et dames) ont entamé un stage de préparation à Biskra en prévision des championnats arabes des nations, prévus du 30 novembre au 6 décembre 2019 à Alexandrie, en Egypte, a indiqué hier la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Sept séniors messieurs se préparent pour cette compétition sous la houlette de l'entraîneur national, Cherif Merabet, alors que chez les dames il a été fait appel à huit cyclistes dont trois séniors et trois juniors, sous la direction de Nesrine Madani, secondée par Abdelkrim Touabti. Les cyclistes devant représenter notre pays aux joutes arabes seront connus

à l'issue de ce stage, en attendant le retour des cyclistes algériens juniors qui participent au Tour international des aéroports en Tunisie où nos cyclistes réalisent de très bons résultats.

Cyclistes convoqués :
Séniors Messieurs : Nassim Saidi, Abderahmane Mansouri, El Khacib Sassane, Islam Mansouri, Mohamed Bouzidi, Hamza Mansouri et Mohamed Amine N'Hari.

Séniors dames : Aicha Tihar, Racha Belkacem Benounane, Lydia Kasmi.

Juniors dames : Nour Yasmine Bouzenzen, Nesrine Siyakoub,

Cadettes : Nesrine Houli et Chahra Azouz.

Tour des Aéroports de Tunisie (4^e étape)
Abdallah Benyoucef l'emporte

L'ALGÉRIEN Abdallah Benyoucef a remporté en solitaire la 4^e étape du Tour cycliste international des Aéroports de Tunisie, parcourue vendredi entre Tozeur et Douz sur 124 kilomètres. Abdallah Benyoucef avec un temps (3h04:07) a devancé deux autres Algériens, à savoir Isamil Lallouchi (3h04:54) et Hamza Amari (même temps). La cinquième et dernière étape devait se disputer hier entre Matmata et Djerba sur 169 km. Au classement général, l'Algérien Yacine Hamza conser-

ve le maillot jaune de leader devant ses compatriotes Lallouchi et Benyoucef. Six cyclistes algériens juniors prennent part au tour international cycliste des aéroports, organisé en cinq étapes du 12 au 17 novembre à Tunis. Organisée par l'Office tunisien de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), cette compétition enregistre la participation de neuf pays, à savoir la Tunisie, la France, l'Algérie, la Libye, le Maroc, Malte, l'Egypte, le Canada et l'Arabie saoudite.

Coupe de France 2019 de karaté - Combats seniors individuels
Lamya Matoub présente

LA KARATEKA algérienne Lamya Matoub, sociétaire du club de Barcelles, a disputé la Coupe de France 2019, série : combats seniors individuels, qui a eu lieu hier à Paris, a annoncé l'athlète sur sa page facebook. La compétition, ouverte aussi bien aux messieurs qu'aux dames, s'est déroulée à la salle Carpentier (Paris).

La double championne d'Afrique 2018 était engagée

dans la catégorie des moins de 68 kilos, dont les épreuves étaient prévues entre 14h30 et 15h00, suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs. Médaillée de bronze aux Championnats du monde 2018 à Madrid, Matoub a été honorée dernièrement à Alger, en présence de certains membres du gouvernement, présidents de fédérations et autres personnalités sportives.

Basket-ball / Division nationale 1 (dames - 3^e J)
HD Marines bat l'OC Alger

HUSSEIN-DEY Marines s'est imposé devant l'OC Alger 72 à 62, en match d'ouverture de la 3^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale 1 dames, disputé vendredi. Les Marines, qui comptent deux matchs en retard à cause

de leur participation au Championnat arabe des clubs au Maroc, marquent les premiers points de la saison, alors que les Olympiennes concèdent une deuxième défaite en autant de rencontres.

Tournoi international juniors de tennis Meknes-Ismaïlia
Mebarki sera dans le tableau final

LA JEUNE tennismoman algérienne Bochra Rehab Mebarki intégrera directement le tableau final du Tournoi international juniors «Meknes - Ismaïlia», prévu du 25 au 30 novembre 2019 au Maroc, ont annoncé vendredi les organisateurs.

De son côté, la deuxième Algérienne qui devait prendre part à cette compétition, Inès Bekrar, a décidé de se retirer pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues. Prévues sur les

courts en terre battue du Tennis Club de Meknes, cette compétition de grade 5 a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées dans le Ranking mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), notamment la Marocaine Salma Loudili, qui pointe actuellement au 448^e rang.

Mebarki, elle, occupe le 1484^e rang, alors que Bekrar pointe au 371^e.

Mise à jour de Ligue 1 / MCA - CABB Arréridj

Le Doyen pour reprendre le large

■ Le Mouloudia d'Alger tentera de se reprendre après la lourde défaite concédée au stade du 5-Juillet, lors du dernier match retard disputé face à la JS Kabylie et qui a provoqué une onde de choc sur le leader qui ne s'attendait nullement à ce scénario.



Les Mouloudéens souhaitent se redresser

Par Mahfoud M.

Les Vert et Rouge savent qu'ils doivent se refaire une santé lors de ce match de mise à jour de la sixième journée de la Ligue 1 qui l'oppose cet après-midi, au stade de Bologhine, à la formation du CA Bordj Bou Arréridj. Même si les Algérois savent que la partie ne sera pas facile, il n'empêche qu'ils restent décidés à empêcher les trois points de la victoire lors de cette rencontre qui reste très importante dans la course au titre. En effet, les poulaillers de Casoni souhaitent profiter du faux pas concédé par le co-leader, le CRB, pour creuser

l'écart et se rapprocher de l'objectif tracé, à savoir, décrocher le titre cette saison. Toutefois, il ne sera pas facile pour le Doyen de jouer ce match sans un bon nombre de ses titulaires, puisqu'on enregistre l'absence de Djabou, Harrag, Azzi, Benaldjia et Belkheir, tous blessés. Le driver des Vert et Rouge tentera, néanmoins, de trouver les solutions qui s'imposent pour les remplacer. A noter que le match qui était prévu au stade du 5-Juillet a été délocalisé à Bologhine pour jouer plus à l'aise vu que l'état catastrophique du terrain a conduit à ce changement de dernière minute. Pour ce qui est de l'adversaire, le CA Bordj Bou Arréridj, il faut

savoir qu'il est animé de la même intention, à savoir, jouer à fond pour prendre les trois points du succès qui lui permettront de sortir de cette situation difficile dans laquelle il se trouve. Les Bordjiens sont mobilisés pour réussir un résultat probant, même s'ils savent que cela s'annonce quelque peu compliqué face à une équipe qui souhaite prendre une revanche après son échec à domicile face aux Kabyles. Ce sera un autre match spécial pour Casoni qui affrontera une vieille connaissance, à savoir Frank Dumas qui, comme lui, a évolué à l'Olympique de Marseille.

M. M.

Botswana-Algérie

Les Verts se préparent à Gaborone, Mahrez absent

L'équipe nationale de football est déjà à pied d'œuvre à Gaborone, au Botswana, où elle jouera demain lundi le match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2021 face à la sélection locale. Les Verts s'étaient envolés vendredi en direction de ce pays et ont effectué un vol de onze heures qui les a quelque peu fatigués. Cependant, ils ont pu se reposer et récupérer après avoir prit leurs quartiers à l'hôtel Hilton où toutes les commodités sont disponibles pour leur permettre d'être à l'aise. Les Fennecs se sont déplacés à Gaborone sans leur maître à jouer et capitaine, Riad Mahrez, qui a été dispensé par le coach national, Djamel Belmadi, pour des raisons personnelles. Le driver de l'EN qui ne s'inquiète pas de cette absence, car ayant les doublures qu'il faut dans tous les postes, avouera que son équipe est prête pour relever le défi et décrocher les trois points qui permettront à la sélection de conforter sa place de leader de ce groupe. «Nous avons de bons attaquants et on

peut jouer avec de multiples schémas tactiques», indiquera le sélectionneur des Verts qui souhaite encore une fois relever le défi et revenir avec le meilleur résultat possible. Par ailleurs, la Fédération botswanaise de football (BFA) a expliqué le choix porté sur le stade de Gaborone au lieu de Francistown, pour accueillir lundi l'EN dans un communiqué. «Logistiquement parlant, nous avons jugé raisonnable que l'équipe nationale joue à Gaborone parce qu'elle joue deux matches en un laps de temps très court», a déclaré le porte-parole de la BFA, Tumo

Mpatane. «Jouer à Francistown aurait également été synonyme de plus de temps de déplacement pour les joueurs du Botswana. Cela ne leur aurait pas donné suffisamment de temps pour récupérer avant le match de l'Algérie», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «L'autre raison pour laquelle nous avons délocalisé le match à Gaborone est que nous pensons que l'équipe nationale est pour tous les Botswanais. Nous voulions que la population du Botswana du sud du pays se familiarise avec les qualifications de la CAN».

M. M.

Mondial-2019 de futsal pour sourds (classement)

L'EN termine 8^e

LA SÉLECTION algérienne de futsal pour sourds a terminé à la 8^e place du Championnat du monde-2019, après sa défaite face au Brésil (5-7) en match de classement (7-8^e places), disputé vendredi à Winterthur (Suisse). Les Verts avaient été éliminés en quart de finale face à l'Espagne (1-1). Les Algériens s'étaient qualifiés aux quarts de

finale grâce à la différence de buts particulière aux dépens de l'Italie qui comptait le même total de points. L'Algérie, qui a récolté 4 points, est passée devant l'Italie qu'elle a battue lors de la première journée sur le score de 5-4. La finale du Mondial 2019, prévue samedi, mettra aux prises l'Espagne à la Suisse.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Criminalité/ Oran

Un réseau spécialisé dans l'évasion fiscale démantelé

LES ÉLÉMENTS de la brigade économique et financière de la sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de cinq individus spécialisés dans l'évasion fiscale, a annoncé avant-hier, un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Les mis en cause, âgés entre 47 et 61 ans et parmi lesquels figurent trois agents de la direction des impôts, sont impliqués dans les affaires d'évasion fiscale totalisant un montant de 6,73 milliards DA. Agissant sur des informations portant sur les agissements d'une bande criminelle spécialisée dans l'évasion fiscale avec la complicité d'agents de

la direction des impôts, les enquêteurs ont réussi à identifier et à appréhender deux individus activant dans la vente en gros de tabac et de presse, a-t-on précisé de même source, ajoutant que la perquisition des domiciles des deux suspects a permis de saisir une somme de 10 millions DA, une quantité de métal précieux ainsi que deux véhicules. Poursuivant leur enquête, les policiers ont également arrêté les trois autres membres du gang, des agents de la direction des impôts d'Oran, a-t-on indiqué dans le communiqué. Les mis en cause seront présentés devant la justice, a-t-on précisé de même source. **Wahiba H.**

Asphyxie au monoxyde de carbone/ Constantine

Treize personnes sauvées durant les dernières 24 heures

TREIZE personnes ont été secourues, durant les dernières 24 heures, dans la wilaya de Constantine suite à l'émanation du monoxyde de carbone provenant d'appareils fonctionnant au gaz naturel, ont indiqué hier les services de la direction de la Protection civile (DPC). Trois personnes d'une même famille résidant à l'unité de voisinage (UV) 2 de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, âgées entre 2 et 36 ans ont été sauvées in extremis dans la nuit d'avant-hier à hier après l'émanation de gaz brûlés d'un chauffage, a précisé la cellule de l'information et de la communication de la DPC. Cinq autres personnes âgées entre 8 et 39 ans, résidant à l'unité de voisinage (UV) n° 9 à Ali-Mendjeli ont été également sauvées, durant la même période, après avoir inhalé du monoxyde de carbone pro-

venant d'un chauffage, a ajouté la même source, soulignant que l'ensemble de ces personnes souffrant de difficultés respiratoires et de vomissements ont été évacuées vers l'hôpital Abdelkader-Bencherif de la même ville. Un troisième accident similaire a failli coûter la vie durant la même période à cinq autres personnes habitant au quartier Rabah-Benmounah dans la commune de Hamma Bouziane, ont encore affirmé les responsables de ce corps constitué. Ces personnes âgées entre 7 et 47 ans ont été aussi intoxiquées par le monoxyde de carbone dégagé par un chauffage et ont été évacuées par les éléments de la Protection civile de la localité Didouche-Mourad vers le service des urgences de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Hamma Bouziane.

Accidents de la route

9 morts et 14 blessés durant les dernières 48 heures

NEUF personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan des services de la Protection civile. «Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période, dont 8 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 9 personnes et des blessures à 14 autres, pris en charge sur les lieux puis évacués vers les établissements hospitaliers par les secours de la Protection civile», précise la même source. Par ailleurs, une personne a trouvé la mort dans un incendie survenu dans la wilaya d'Annaba, déplore la Protection civile, qui précise que la victime de sexe masculin, âgée de 79 ans, est décédée suite à un incendie qui s'est déclaré dans une baraque située à la cité Zitoune, dans la commune d'Ain El Barda. A noter aussi, l'interven-

tion des secours de la Protection civile pour l'extinction de 8 incendies urbains à travers les wilayas de Boumerdès, Sétif, Médéa, Tebessa, Annaba, Sidi Bel-Abbès et Oum El Bouagui. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, «pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain, dont 13 personnes dans la wilaya de Constantine». Ils sont également intervenus dans la wilaya d'Alger, suite à un glissement de terrain sur 11 véhicules stationnés à la rue Omar Gherdis dans la commune de Bologhine «sans fautes de victimes». Dans la commune de La Casbah, «une femme a été blessée suite à l'effondrement d'un mur extérieur d'une habitation sise à la rue Abdelkader Chebouha», conclut le communiqué.

Halim Y.

Syndicat national des zaouias:

Celui qui refuse les élections est un mécréant



LOUIS

Djalou@hotmail.com

MDN/Contrebande

Arrestation de 42 individus dans le Sud du pays

Quarante-deux individus de différentes nationalités ont été arrêtés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, des munitions ainsi que des véhicules et des objets destinés à la contrebande ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire dans des opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Par Hamid M.

«**D**ans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 15 novembre 2019, dans des opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam et Djanet 42 individus de différentes nationalités et saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 24 balles, un camion, 3 véhicules tout-terrain, 3 motos, 5 détecteurs de métaux, 21 groupes

électrogènes, 14 marteaux piqueurs, 3 344 grammes de dynamite, 29 tubes d'allumage, 15 mètres de mèche, 16 sacs de mélange de pierres, 200 kilogramme de pierres prêtes au broyage et 6 téléphones portables», a précisé la même source. Par ailleurs, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 9 000 unités de différentes boisons et 637 comprimés psychotropes à Blida et M'sila, El-Oued et Bordj Bou Arreridj, tandis que 501,8 g de kif traité ont été saisi à

Tindouf et Batna», a ajouté le communiqué. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Blida et Djelfa et Batna «2 fusils de fabrication artisanale et un fusil de chasse et des armes blanches, et ont arrêté à In Guezzam, 5 personnes et saisi 6 véhicules tout-terrain, 1 870 kilogrammes de denrées alimentaires et 16 704 unités de produits détergents destinés à la contrebande», a indiqué le MDN.

R. N.

Présidentielle

Dahmoune : «L'Algérie à l'aube d'un changement majeur et radical»

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé hier au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, que «l'Algérie est à l'aube d'un changement majeur et radical». Intervenant à la cérémonie d'ouverture de la conférence internationale sur l'appui des start-up dans les domaines du service public,

Dahmoune a précisé que «l'Algérie est à l'aube d'une nouvelle étape qui connaîtra un changement majeur et radical, et il est de notre devoir, à cette occasion, d'accompagner cette transition souhaitée et franchement exprimée par notre peuple qui ne ratera pas le rendez-vous du 12 décembre prochain pour dire son mot», estimant qu'il est également de notre devoir «de donner à notre société une leur

d'espoir pour un meilleur lendemain». A noter que la cérémonie d'ouverture des travaux de cette conférence, organisée par le ministère de l'Intérieur, s'est déroulée en présence de nombre de ministres et représentants de plusieurs instances et secteurs concernés, et plus de 1 000 participants spécialistes du domaine et experts nationaux et étrangers.